



**Pilotes, mécaniciens, passionnés d'aviation...
Vous fréquentez régulièrement
les aérodromes et leur environnement.**



**Votre vigilance et votre réactivité peuvent nous aider à protéger notre plate-
forme et préserver notre passion commune !**

PILOTE VIGILANT

**EN CAS DE SITUATION ANORMALE OU DE COMPORTEMENT SUSPECT,
CONTACTEZ LA BRIGADE DE GENDARMERIE DES TRANSPORTS AÉRIENS :**

BGTA de MARSEILLE PROVENCE

Tél : 04.42.31.13.70 - Mail : bgta.marseille-provence@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le témoin d'un comportement anormal avéré (repérage) ou d'infraction imminente ou en cours doit être en mesure d'alerter rapidement en renseignant avec précision sur la localisation des faits, le signalement des personnes et des véhicules et les circonstances. Dans la mesure du possible et sans s'exposer, le témoin garde le contact visuel avec l'événement jusqu'à l'intervention des forces de sécurité. Pour tout fait ne nécessitant pas une intervention urgente, les échanges par courriels sont privilégiés.